RÉFLEXE SNBBP

LE MAGAZINE DU SYNDICAT NATIONAL DES **BANQUES POPULAIRES ET LEURS FILIALES**

N°10 JUILLET **2017**

VOTRE AVENIR, C'EST AUJOURD'HUI !

» L'ACTU // **À L'AFFICHE** : Si Voltaire nous était conté... // **PAROLES D'EXPERT** : Agir contre le sexisme // **INFO GROUPE** : Cotisation BPCE, mode d'emploi **» EN RÉGION** // **BP AURA** // **BP BFC** // **BP GO** // **BPS** // **LE CHIFFRE** **» REGARDS** // **LE + INFO** : Incivilités dans la Branche BP // **À SAVOIR** : Le mandat de mobilité bancaire // **AFFAIRE À SUIVRE** : Le jeu du qui perd, perd... // **REGARDS SUR ...** : IA : L'intelligence Artificielle // **L'INFO RETRAITE** : Mutuelle des Retraités, ce qui va changer au 1er juillet 2017 **» L'INTERVIEW** De beaux résultats dans les BP !

SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE BANQUE POPULAIRE

LE RÉSEAU SOCIAL DES BANQUES POPULAIRES ET LEURS FILIALES

Jean-Marc WECKNER
Délégué Syndical National
BP Alsace Lorraine Champagne

UN MONDE BANCAIRE EN PLEINE MOUVANCE

Le monde est en mouvement perpétuel, et les banques n'y échappent pas ! Tout bouge, à la vitesse grand V. Réduction du nombre d'agences, diminution des effectifs, digitalisation, et maintenant intelligence artificielle. Source d'espérance pour les uns, d'inquiétude pour les autres, l'intelligence artificielle et les algorithmes qui l'accompagnent occupent désormais une place prédominante dans notre quotidien, que nous soyons salarié ou simple consommateur.

Le SNB est prêt à accompagner ces mouvements inéluctables, convaincu qu'il est impossible de les stopper ! Sa responsabilité sera donc d'assurer une veille efficace de l'accompagnement et de la formation, le tout avec anticipation. Il assumera comme d'habitude ses responsabilités, reconnues d'ailleurs par les collaborateurs/électeurs des BP Régionales. Ils l'ont à nouveau prouvé par les résultats électoraux depuis le 1er janvier cette année, en BP Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône Alpes et Méditerranée. Partout, avec d'excellents scores, le SNB ressort avec la plus forte progression parmi toutes les organisations syndicales.

À ce jour, en chiffres consolidés de représentativité, le SNB est le 1er syndicat dans la Branche Banque Populaire comme il est devenu récemment 1er dans la Branche AFB ! Du jamais vu depuis sa création en 1944 ! Alors en route avec succès dans la mouvance bancaire !

À la veille des congés d'été, je souhaite à tous nos lecteurs de RéflexeSnbbp de bonnes vacances !

// À L'AFFICHE

SI VOLTAIRE NOUS ÉTAIT CONTÉ...

L'orthographe peut paraître à certains rédhibitoire … Que nenni !

Le Club L2C, association qui regroupe les Centres de Relation Clients (CRC) de Lorraine (6000 salariés, 26 entreprises) a organisé il y a quelques mois un concours d'orthographe. Indispensable pour communiquer avec les clients par mail ou rédiger des CV, la rédaction sans fautes est un vrai gage de crédibilité et de sérieux.

À l'initiative de Fabienne SAFFROY, Directrice Canaux à Distance à la BP Alsace Lorraine Champagne, les collaborateurs de sa Direction, issus des sites de Metz, Strasbourg et Mulhouse, ont pu s'inscrire à ce concours, sur la base du volontariat. Tester ses propres connaissances, ses compétences, progresser, mettre la qualité de l'écrit au cœur des attentions de chacun, tel était le but. A l'issue d'épreuves progressives, 200 parmi 2000 inscrits ont disputé la finale. La BPALC était représentée par 10 collaborateurs dont 3 ont brillamment franchi le cap « expert » en individuel. Au classement par équipes, la BPALC s'est classée 5ème, une brillante performance !

S'il s'agissait là de l'initiative d'un club professionnel, la certification Voltaire fait partie du cursus de formation des apprentis et alternants. Matière souvent sous-estimée par rapport à celles plus professionnelles, le SNB a eu l'occasion récemment de rappeler aux apprentis des Centres de Formation de Nancy et Strasbourg l'importance de ce sujet dans les relations avec leur employeur et avec les clients. Le résultat à atteindre lors de l'épreuve est un score de 500 à minima pour cet examen reconnu à l'inventaire du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

GRILLE DE LECTURE DU SCORE :

- Niveau 300 : Orthographe TECHNIQUE – aptitudes pour rédiger des textes simples. Recommandé pour des métiers dans lesquels s'échangent des consignes techniques simples

- Niveau 500 : Orthographe PROFESSIONNELLE – aptitude pour rédiger des textes élaborés. Recommandé pour des managers, commerciaux, ingénieurs, techniciens supérieurs, assistants, secrétaires…

- Niveau 700 : Orthographe AFFAIRES – aptitude pour rédiger des textes qui ont une portée stratégique ou légale, ainsi que pour relire et corriger les textes de collaborateurs. Recommandé pour des responsables grands comptes, assistants de direction, directeurs de services, juristes, avocats, notaires etc…

- Niveau 900 : EXPERT – recommandé pour les métiers liés aux lettres : relecteurs-correcteurs, rewriters, traducteurs, formateurs, coach…

Les résultats de nos apprentis sont satisfaisants et des accompagnements spécifiques à l'entraînement seront bientôt mis en place pour améliorer encore ces résultats. Le SNB continuera à soutenir toutes ces initiatives.

ARNAUD BARON
Délégué Syndical National

AGIR CONTRE LE SEXISME
2ÈME PARTIE

Après la Fiche Juridique traitant de l'agissement sexiste, le Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle (CSEP) a produit des fiches repères à destination des employeurs mais aussi des Délégués du Personnel, des Délégués Syndicaux et des victimes elles-mêmes.

VOUS ÊTES EMPLOYEUR OU RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES, IL VOUS FAUT :

- communiquer sur votre engagement et celui de toute l'entreprise à lutter contre le sexisme et adopter une conduite exemplaire à cet égard.
- Sensibiliser tous les salariés à la question du sexisme en mettant en place des actions de sensibilisation et de formation
- Prévenir tout agissement sexiste en rappelant son interdiction dans le règlement intérieur (obligation)
- Intégrer ce risque et son évaluation dans le plan de prévention
- Impliquer le CHSCT dans la construction de ces outils
- Veiller à la prise en charge des victimes : rompre l'isolement, être bienveillant à leur égard, enquêter confidentiellement sur les situations détectées, assurer un suivi dans le temps
- Faire cesser les agissements sexistes pour protéger la victime et sanctionner l'auteur des faits avérés
- Evaluer le climat social de l'Entreprise
- Intégrer dans le cadre du dialogue social la question du sexisme.

VOUS ÊTES DÉLÉGUÉ(E) SYNDICAL(E) OU MEMBRE D'UNE INSTANCE REPRÉSENTATIVE DU PERSONNEL (DP-CE-CHSCT), IL VOUS FAUT :

- Exercer votre vigilance à l'égard des propos, comportements et agissements sexistes
- Saisir l'employeur afin qu'il procède à une enquête
- Inviter le salarié, le cas échéant, à saisir la médecine du travail
- Porter la question de l'interdiction de tout agissement sexiste
- Recueillir auprès du/de la salarié(e) tous documents et éléments relatifs aux agissements subis
- Demander d'intégrer dans le dialogue social la question du sexisme.

VOUS ÊTES VICTIME D'AGISSEMENT SEXISTE, IL VOUS EST CONSEILLÉ ET/OU SUGGÉRÉ DIVERSES ACTIONS :

- Identifier le caractère sexiste des agissements dont vous faites l'objet
- Se rapprocher de personnes de confiance pour une écoute bienveillante
- Alerter votre employeur en signalant votre situation, via la cellule d'écoute ou le référent
- Alerter les représentants du personnel de votre choix (DP, DS, RS, élu(e)s CE,ou membres du CHSCT
- Saisir la Médecine du travail
- Recueillir tous les éléments relatifs aux agissements sexistes
- Contacter et saisir certains organismes : Défenseurs des droits, Inspection du Travail, Maison de justice.
- Agir le cas échéant en justice via le Conseil des Prud'hommes.

// INFO GROUPE

COTISATION BPCE MODE D'EMPLOI

ISABELLE HERBEMONT-DUPUY
Permanente Syndicale - CCOOP

BPCE SA assume le rôle d'organe central pour l'ensemble des entités du Groupe. En contrepartie de l'accomplissement de ses missions, définies dans le code monétaire et financier, BPCE SA appelle les cotisations nécessaires.

Les évolutions technologiques, réglementaires et digitales ont alourdi le coût des missions exercées. Depuis 2013, ce surcoût pèse sur le résultat net de BPCE SA.

Pour y remédier, les dirigeants du Groupe ont porté la cotisation à 527 400 000 €, validant une hausse de 9,2%. Ils ont également procédé à un rééquilibrage de la cotisation entre les différents actionnaires.

	2017	2016	VARIATION
COTISATION BP	230,3	204	12,9 %
COTISATION CE	238,2	233,1	2,2 %
NATIXIS	40	30	33,3 %
CFF	10,5	9,4	11,7 %
BPCE	6	4,6	30,4 %
PALATINE	2,4	1,9	26,3 %
	527,4 M€	**483 M€**	**+ 9,2 %**

La cotisation est proportionnelle au poids naturel relatif de chacun des actionnaires dans le Groupe. BPCE SA a promis de compenser l'alourdissement de cette charge par l'augmentation de son dividende en 2017. Mais ce ne sera pas vrai pour tous les établissements.

Pour en savoir plus, rendez vous en page 6 dans notre rubrique « Affaire à suivre ».

// BP AURA

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

BP AUVERGNE RHÔNE ALPES

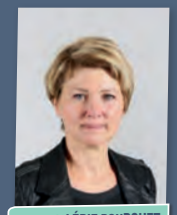

VALÉRIE POURCHET
Déléguée Syndicale - BPAURA

Quel chemin depuis l'annonce de la fusion entre les Banques Populaires Alpes, Loire et Lyonnais et Massif Central : négociations, études, accords… le rythme s'est vite accéléré.

Depuis la fusion juridique du 7 décembre 2016, la BPAURA compte 3800 salariés, 1 million de clients, 400 agences, sur un territoire grand comme l'Irlande.

Le SNB était représentatif à la BP Alpes, avec 41,49%, sur Loire et Lyonnais avec 25,90% et absent aux élections dans le Massif Central.

De nouvelles élections professionnelles ont été programmées au plus vite pour construire un nouveau socle social ensemble, avec des représentants issus des 3 ex-BP. Il a été convenu qu'il y aurait un seul Comité d'Entreprise, un seul CHSCT et trois Délégations du Personnel (une par région).

Malgré toutes les difficultés rencontrées durant la campagne électorale sur des aspects juridiques ou pratiques, les salariés de la BPAURA ont massivement exprimé leur soutien au SNB.

Le SNB obtient une représentativité de 36,77% qui lui attribue 10 élus au Comité d'Entreprise.

En Délégués du Personnel, il dispose de 22 élus au total, faisant ainsi du SNB la 1ère organisation syndicale sur l'ex-BPA, sur l'ex-BPMC, et la 2ème sur l'ex-BPLL.

Le SNB à la BPAURA, c'est une nouvelle équipe composée de techniciens et de cadres, d'hommes et de femmes, qui en plus de leur métier seront quotidiennement aux côtés des salariés de la BPAURA.

// LE CHIFFRE

1ER

C'est le chiffre de la représentativité syndicale du SNB/CFE-CGC dans les banques AFB communiqué par le Haut-Conseil du Dialogue Social.

À l'instar de la progression dans la Branche BP, le SNB/CFE-CGC national poursuit sa croissance. **Parmi tous les syndicats, il est celui qui progresse le plus.** Il est devenu le premier syndicat de la profession bancaire.

Ce positionnement reflète la qualité du travail réalisé par tous les représentants du personnel SNB/CFE-CGC au sein du secteur bancaire et financier et l'intérêt pour les salariés d'être représentés par un syndicat spécialisé dans les métiers de la Banque.

// BP BFC

+7%!

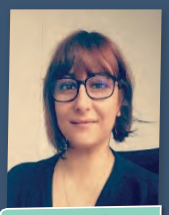

LAURENCE GARAULT
Déléguée Syndicale - BPBFC

Les élections professionnelles ont eu lieu le 31 janvier 2017 à la BP Bourgogne Franche Comté. Fier de ses résultats, le SNB BPBFC a été la seule Organisation Syndicale à progresser avec + 7 points.
Les collègues de la Bourgogne Franche Comté ont fait confiance au SNB lors de ces dernières élections et se sont reconnus dans ses valeurs. Cela a permis à la section de s'enrichir d'élus supplémentaires.

Ce résultat est le fruit de visites d'agences et de services sur tout le territoire et d'un investissement de ses élus au quotidien. En plus de leur accueil enthousiasmant, les collègues ont fait remonter leurs expériences, remarques et questions qui enrichissent le débat avec la Direction. La prise en charge des dossiers sensibles face à la Direction, une communication moderne et digitale a permis au SNB BPBFC de transmettre ses fondamentaux.

Aujourd'hui, plus de 28% des collègues font confiance au SNB BPBFC, ce qui n'a pas échappé à notre Direction. Il conforte sa place dans les négociations. Ses revendications lors des Négociations Annuelles Obligatoires débutées en juin seront comme toujours réalisées en concertation avec ses adhérents. L'équipe s'étant étoffée, cela lui permet d'avoir une présence accrue dans toutes les commissions, instances et ainsi poursuivre le développement de son réseau sur tout le territoire.

Le SNB BPBFC sera encore présent au côté des collègues durant cette mandature avec sa nouvelle équipe d'élus. Il saura compter sur ses adhérents et sympathisants pour promouvoir son action, accroitre sa présence sur le territoire de la BPBFC et continuer sa progression.

// BP GO

UNE FUSION 4 EN 1
LA NOUVELLE BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

MARIA HELENA GONCALVES
Déléguée Syndicale - BP GO

Issue du mariage de 4 banques, Banque Populaire Atlantique, Banque Populaire de l'Ouest, Crédit Maritime Atlantique et Crédit Maritime Bretagne Normandie, la nouvelle entité s'appelera Banque Populaire Grand Ouest (BP GO).

Avec 3400 collaborateurs, son périmètre géographique couvrira 11 départements et regroupera 420 agences. Son Directeur Général est annoncé, il s'agit de Mr Maurice BOURRIGAUD, l'actuel DG de la BP Ouest. Les 28 Directeurs qui composent les Comités de Direction actuels sont regroupés afin d'assurer la construction et le développement de BP GO.

CHIFFRES CLÉS DES 4 BANQUES À FIN 2016

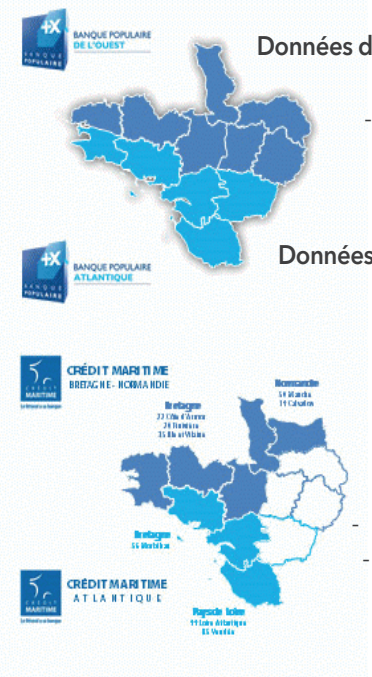

Données d'activités Banques Populaires :
- Plus de 750 000 clients
- Plus de 260 000 sociétaires
- 344 points de vente
- 3 000 collaborateurs

Données d'activités Crédits Maritimes :
- 89 000 clients
- 45 000 sociétaires
- 81 points de vente
- 370 collaborateurs

Données Financières consolidées :
- Capitaux propres : 2,3 Mds€
- Ratio de solvabilité : 16,2 %
- PNB : 551 M€
- Résultat net : 75 M€

L'Etude d'Opportunité et de Faisabilité (EOF) a été remise le 27 juin 2017. Les CE et CHSCT des 4 entités auront à rendre leur avis sur ce projet d'ici fin septembre 2017.

Les négociations au sein des Commissions Régionales de Concertation (CRC) sont engagées. Il s'agit d'harmoniser les organisations, les situations et les conditions de vie au travail de l'ensemble des salariés.

Les élus SNB travaillent déjà étroitement ensemble sur tous ces dossiers dans un esprit constructif et dynamique, aux côtés des salariés de la nouvelle BP Grand Ouest.

// BP SUD

À BP SUD
UNE AGENCE POUR LA FONCTION PUBLIQUE

LIONEL CAHET
Délégué Syndical - BP SUD

L'élargissement récent des avantages CASDEN à l'ensemble de la Fonction Publique a permis à la Banque Populaire du Sud de lancer un nouveau concept d'agence. En renommant son agence « Montpellier La Lyre » en « Montpellier Fonction Publique », elle la dédie aux fonctionnaires et assimilés de l'agglomération montpelliéraine. Cette réaffectation fait suite à celle réalisée avec succès en 2014 à « Montpellier Campus », agence réservée depuis aux étudiants et enseignants.

Le démarrage de ces nouvelles agences est très satisfaisant. Leur identification est en effet immédiate, ce qui permet d'apporter des réponses adaptées aux attentes de leur clientèle spécifique. Cependant, parallèlement à ce redéploiement partiel du réseau, Le SNB BPS observe un nombre croissant de fermetures, y compris pour des agences ou succursales historiques, avec des conséquences sur l'emploi.

Face à cette situation, le SNB BPS reste vigilant. Il ne s'agit pas de « déshabiller Pierre pour habiller Paul » via une baisse du nombre de salariés, entrainant une augmentation individuelle de la charge de travail. En novembre 2016, et contrairement à d'autres organisations syndicales, le SNB BPS a marqué son rejet de la politique menée en rendant en Comité d'Entreprise un avis défavorable aux Orientations Stratégiques Banque prévoyant, entre autres, la disparition de 110 postes d'ici 3 ans.

Grâce aux efforts constants de tous les salariés, l'activité 2017 est bien orientée. Si cela se confirme, les représentants SNB BPS demanderont à la Direction qu'elle révise sa politique de réduction des effectifs.

FRANCK ROMET
Délégué Syndical - Banque de Savoie

// LE+ INFO

INCIVILITÉS DANS LA BRANCHE BANQUES POPULAIRES

	AGRESSIONS VERBALES	AGRESSIONS PHYSIQUES
2013	1 114	31
2014	1 129	16
2015	1 346	32

Les incivilités ont augmenté de 20,35% entre 2013 et 2015 dans la Branche Banque Populaire. Elles n'ont augmenté que de 6,57% sur la même période au sein des établissements de l'Association Française des Banques (AFB) qui ont recensé 5836 incivilités en 2015.

Au 31/10/2016, 1 090 incivilités ont été recensées dans la Branche Banque Populaire. Par nature, on relève 72 % d'injures/insultes, 14,1 % d'intimidations/menaces de mort et 2,9 % d'agressions physiques.

Parmi ces incivilités 11,7 % ont donné lieu à une main courante ou un dépôt de plainte et 35,8 % ont abouti à la rupture de la relation commerciale. Le réseau est particulièrement touché : 71,5% des agressions se déroulent en agence. Le chargé de clientèle est le plus souvent concerné (43.5%) vient ensuite le chargé d'accueil à 26.9%.

Ce phénomène de société ayant tendance à s'amplifier, le SNB refuse tout fonctionnement d'agence avec un seul collaborateur présent.

// À SAVOIR

LE MANDAT DE MOBILITÉ BANCAIRE

Depuis le 6 février 2017, vous pouvez changer de banque gratuitement, facilement et rapidement. 4,3 % des français changent de banque chaque année (10 % en Europe).

Le mandat de mobilité bancaire, instauré par la loi Macron, facilite le changement de compte courant. Vous êtes dispensé de prévenir tous les organismes réglés par un prélèvement sur votre compte et ceux qui effectuent un virement sur le compte. La nouvelle banque opère les changements de domiciliation bancaire dès la récupération du mandat de mobilité signé : 12 jours maximum côté banques + 10 jours maximum côté émetteurs.

ARNAUD BARON
Délégué Syndical National

Par contre, attention car les comptes épargne et les crédits ne sont pas concernés. Il faudra conserver un compte auprès de la banque prêteuse pour vos échéances de remboursement. Enfin, comparez les tarifs avant de changer avec le comparateur gratuit du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : **http://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/**

ISABELLE HERBEMONT-DUPUY
Permanente Syndicale - CDT COOP

// AFFAIRE À SUIVRE

LE JEU DU QUI PERD, PERD...

La cotisation versée par chacune des Banques Populaires est proportionnelle à son poids naturel, mesuré par divers indicateurs (Produit Net Bancaire, Frais Généraux, Résultat Net).

À partir de 2017, BPCE SA relève la cotisation des Banques Populaires de 12,90% et promet de compenser cette hausse des frais généraux par une augmentation du dividende qu'elle versera à ses actionnaires. Cela ne sera vrai que si la part détenue dans le capital de BPCE SA est proche du poids naturel. Le poids naturel de votre banque est supérieur à son taux de détention du capital de BPCE SA ? Son résultat net sera amputé et votre participation diminuera. Si la situation est inversée, votre banque est gagnante. Elle bénéficiera d'une hausse du dividende encaissé supérieure à la hausse de la cotisation versée et votre participation en sera améliorée.

Le graphique donne le résultat de l'équation « taux de détention moins poids naturel ». Plus l'écart est négatif, plus la banque est perdante. Plus il est positif, plus elle est gagnante.

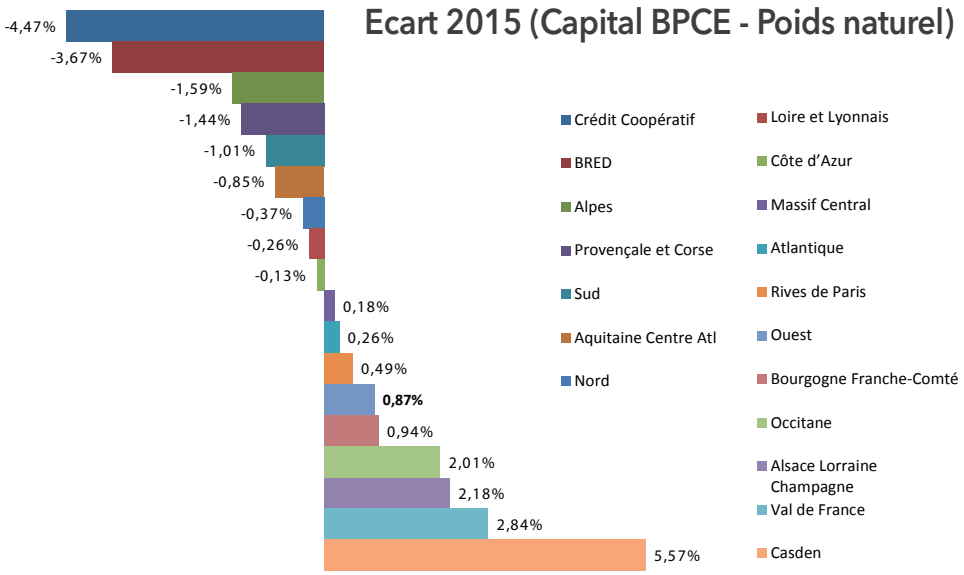

// REGARDS SUR ...

IA L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

RÉGIS DOS SANTOS
Président National SNB/CFE-CGC

Après l'informatique, le numérique, le digital, voici qu'arrive l'IA, l'intelligence artificielle. Même si elle était déjà très évoquée, et depuis fort longtemps, en particulier au travers de la science-fiction, 2016 et plus encore 2017, resteront les années de la « révélation ».

L'intelligence artificielle va provoquer, à n'en pas douter, un véritable basculement dans un « nouveau monde » dont nous ne percevons qu'à peine les contours aujourd'hui. Elle va provoquer de profonds bouleversements dans la relation de l'homme à la machine et au travail. Il s'agit donc bien d'une véritable révolution, bien plus que la montée en puissance du digital depuis 20 ans ou que l'apparition des « robots ». En clair, ce n'est pas un simple « nouveau bond technologique » mais une nouvelle « révolution industrielle » bien plus importante et lourde que l'imprimerie, la machine à vapeur ou l'électricité. A cela s'ajoute le « défi temps » car notre temps d'adaptation à ces évolutions profondes est de plus en plus limité.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PEUT DÉBOUCHER SUR LE MEILLEUR COMME SUR LE PIRE ...

Le monde de la banque, de la finance et du crédit ne sera évidemment pas épargné par cette révolution. C'est pour cette raison que le SNB/CFE-CGC n'entend pas mener des combats « d'arrière garde ». Nous n'avons pas vocation à être des « Don Quichotte » de l'internet ou des nouvelles technologiques ! Au contraire, nous entendons mobiliser toutes nos énergies pour accompagner ce mouvement, pour le réguler et permettre une véritable complémentarité entre « l'homme et la machine » et pas une concurrence.

IL EST DONC INDISPENSABLE D'ANTICIPER ...

Pour que l'Intelligence Artificielle débouche sur le meilleur, le maître mot est donc bien « anticipation ». Il faut anticiper pour s'assurer d'une véritable adaptation de nos entreprises à ces évolutions technologiques. Il faut anticiper pour assurer, demain, l'employabilité de tous nos collègues dans de nouveaux métiers.

Toutes nos équipes du SNB/CFE-CGC, dans toutes les entreprises, sont déjà à l'œuvre pour réclamer davantage d'efforts et d'investissements à nos Directions. Elles doivent, évidemment, investir massivement dans le digital pour faire face à la terrible concurrence, en particulier des géants de l'internet dans les moyens de paiement et le big data, mais elles doivent également investir massivement dans leur capital humain.

LES CLÉS ? FORMATION, GPEC ...

Le SNB/CFE-CGC mettra tout en œuvre, avec tous les moyens à sa disposition, pour que la formation professionnelle, la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC), etc… deviennent des priorités absolues, au même titre que le digital, dans nos entreprises. Pour nous, l'avenir des entreprises du monde de la banque, de la finance et du crédit, c'est évident, passe autant par l'humain que par la technologie !

// L'INFO RETRAITE

MUTUELLE DES RETRAITÉS CE QUI A CHANGÉ LE 1ER JUILLET 2017

MARTINE LAURENT
Référente Retraités - BP AURA

Pendant leur vie professionnelle, les salariés bénéficient d'une mutuelle payée au moins pour moitié par leur employeur. Mais cette participation patronale s'arrête lors du départ à la retraite.

De plus, la Loi Evin permet une augmentation du tarif facturé aux retraités plafonnée à 50% du tarif salarié au jour du départ en retraite pour toute la durée de cotisation. Par conséquent, l'assuré qui souhaite garder sa mutuelle, subit une forte hausse de sa cotisation.

Un décret du 21 mars 2017 prévoit de lisser la hausse sur trois ans, puis de supprimer tout plafonnement.

Ainsi, les tarifs applicables aux personnes qui souhaitent garder leur mutuelle d'entreprise seront fixés de la manière suivante:

- la première année, ils resteront équivalents aux tarifs globaux applicables aux salariés actifs;

- la seconde année, ils ne pourront pas être supérieurs de plus de 25% à ces tarifs;

- la troisième année, ils ne pourront pas être supérieurs de plus de 50% à ces tarifs.

Exemple: la cotisation globale pour un contrat collectif d'entreprise est de 80€ par mois (part employeur comprise). Le tarif restera fixé à 80€ par mois la première année, puis il pourra passer à 100€ (soit + 25 %) la seconde, et à 120€ (soit + 50%), la troisième année.

Mais attention : le décret ne prévoit plus de plafonnement de la hausse. Les prix risquent donc de s'envoler au bout de quatre ans ! Il conviendra alors de faire jouer la concurrence.

L'INTERVIEW

DE BEAUX RÉSULTATS DANS LES BP !

FRANCK ROMET
Délégué Syndical - Banque de Savoie

WECKNER
Délégué Syndical - Banque de Savoie

Franck ROMET reçoit Jean-Marc WECKNER, Vice-Président National, Délégué Syndical National SNB Branche Banque Populaire

Peux-tu nous commenter les résultats électoraux du mois de mai ?

Deux élections professionnelles viennent de se dérouler il y a quelques semaines. Outre les excellents résultats du SNB en BP Bourgogne Franche-Comté en janvier dernier, Il a très bien performé en mai en BP Auvergne Rhône Alpes et en BP Méditerranée. Nos candidats ont obtenu d'excellents scores. Bravo à eux !

Quelques chiffres ?

En BPAURA, en chiffres consolidés sur les 3 ex-banques, le SNB améliore son score précédent et affirme son implantation avec 36,77 % de représentativité en Comité d'Entreprise, 35,61 % dans le collège cadre et 36,65 % dans le collège techniciens.

Et en ce qui concerne les Délégués du Personnel ?

Là aussi, le SNB progresse largement et enregistre des scores significatifs lui permettant d'être très largement représenté en élus dans les trois délégations régionales de DP, 1er en Alpes, 1er en Massif Central, et 2ème en Loire et Lyonnais.

Sans oublier quelques chiffres pour la nouvelle entité BP Méditerranée

Absolument ! Une très grande satisfaction aussi. En chiffres consolidés, le SNB passe de 10,01 % à 22,73 % en représentativité CE, soit la plus forte progression de tous les syndicats.

> **« Le SNB est maintenant devenu, pour la première fois de son histoire dans les BP, la 1ère organisation syndicale de la Branche Banque Populaire »**

En Délégués du Personnel, il s'implante également sur l'ensemble du nouveau territoire, avec des élus originaires de ex-BPPC, ex-BPCAZ et de la banque CHAIX.

Quelles conséquences désormais au niveau de la représentativité syndicale ?

Grâce à ces résultats, le SNB est maintenant devenu, pour la première fois de son histoire dans les BP, la 1ère organisation syndicale de la Branche Banque Populaire.

Nous pouvons tous être fiers de ce beau résultat !

Et comment ! Félicitations à tous nos militants pour leur engagement et merci à tous nos électeurs qui ont su reconnaître, comme le dit notre Président National, les valeurs d'un syndicat professionnel, réformiste et soucieux d'être aux côtés des salariés de nos banques.

Merci pour ces très bonnes nouvelles.

Égalité professionnelle // Mobilité,Rémunération // Épargne salariale // Négociations Annuelles Obligatoires // Droit du travail // Retraite ...

VOS ÉLUS SNB SONT À VOTRE ÉCOUTE !

ISABELLE HERBEMONT-DUPUY
PERM. SYNDICALE NAT. CRÉDIT COOP.
06.21.10.42.66
SNB.CREDITCOOPERATIF@GMAIL.COM

JEAN-MARC WECKNER
DÉLÉGUÉ SYNDICAL NAT. BP ALC
06.82.11.88.77
JEANMARC.WECKNER@BPALC.FR

ARNAUD BARON
DÉLÉGUÉ SYNDICAL NAT. BP ACA
06.03.66.03.92
AB.SNBBP@GMAIL.COM

CORINNE COLLET
DÉLÉGUÉ SYNDICAL NAT. BP NORD
06.42.41.13.09
CORINNE2.COLLET@GMAIL.COM

COMPTEZ SUR VOS ÉLUS SNB AU QUOTIDIEN, POUR VOUS INFORMER ET AGIR AU BON MOMENT, DANS VOTRE INTÉRÊT. ILS ONT À CŒUR DE NÉGOCIER LES CHANGEMENTS À VENIR ET DE DÉFENDRE VOS DROITS.

SNB/CFE-CGC DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LEURS COLLÈGUES !

REFLEXESNBBP
N° 10 - JUILLET 2017
Le magazine officiel gratuit du SNB/CFE-CGC SECTION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES ET LEURS FILIALES

reflexes.snbbp@gmail.com
www.snb-services.com

Ont participé à ce numéro
Jean-Marc WECKNER
Isabelle HERBEMONT-DUPUY
Franck ROMET
Régis DOS SANTOS
Christelle VAUDE
Arnaud BARON
Martine LAURENT
Laurence GARAULT
Lionel CAHET

Editeur
SNB/CFE-CGC
Groupe Banques Populaires

Directeur de la publication
Jean-Marc WECKNER
Maquette, réalisation
Communication SNB/CFE-CGC
Crédits
Fotolia - Freepik

Impression
CCL PRINT 87 - Quai de Brazza
33100 BORDEAUX

©SNB CFE-CFC 2017
La reproduction, même partielle, des textes ou illustrations publiés dans ce numéro est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur. Ne pas jeter sur la voie publique.